

## **LAGARDERE SCA**

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations  
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du Code  
de commerce relatif au montant global des versements effectués  
en application des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code  
général des impôts

Exercice clos le 31 décembre 2015

## **ERNST & YOUNG et Autres**

1/2, PLACE DES SAISONS 92400 COURBEVOIE - PARIS-LA DÉFENSE 1

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

AU CAPITAL VARIABLE

## **MAZARS**

TOUR EXALTIS - 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TÉL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

# **LAGARDERE SCA**

Siège Social : 4, rue de Presbourg - 75116 PARIS  
Société en Commandite par Actions au capital de 799.913.044,60 €  
N° Siren : 320 366 446

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations  
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du Code  
de commerce relatif au montant global des versements effectués  
en application des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code  
général des impôts

Exercice clos le 31 décembre 2015

LAGARDERE SCA

*Exercice clos le  
31 décembre 2015*

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 5° du Code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts**

**Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015**

Aux Associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 5° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des versements effectués en application des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la Gérance de Lagardère SCA. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des versements effectués en application des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des versements effectués en application des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il

**LAGARDERE SCA**

*Exercice clos le  
31 décembre 2015*

concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des versements effectués en application des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts figurant dans le document joint et s'élevant à 380 000 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La présente attestation tient lieu de certification du montant global des versements effectués en application des alinéas 1 et 4 de l'article 238 bis du Code général des impôts au sens de l'article L. 225-115 5° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

*Fait à Paris-La Défense et à Courbevoie, le 11 avril 2016*

Les commissaires aux comptes

**ERNST & YOUNG et  
Autres**

\_\_\_\_\_  
Bruno BIZET



**MAZARS**

\_\_\_\_\_  
Thierry BLANCHETIER



# LAGARDERE SCA

*Société en commandite par actions  
au capital de 799.913.044,60 €  
Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16<sup>ème</sup> (75)  
320 366 446 R.C.S. Paris*

## DÉPENSES DE MÉCÉNAT

*(Exercice 2015)*

- Don à la Fondation Jean-Luc Lagardère sous égide de la Fondation de France : 380 000,00 €

TOTAL 380 000,00 €

Pierre LEROY

